

DECRET N° 2017 - 236 du 19 avril 2017

Portant nomination au Ministère de la Défense
Nationale

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2005-043 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la décision de proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-415 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Vu** le décret n° 2008-630 du 22 octobre 2008 portant organisation générale des Forces Armées Béninoises et attributions des autorités militaires relevant de l'Etat-Major Général et le décret n°2015-597 du 25 novembre 2015 qui l'a modifié ;
- Sur** proposition du Président de la République,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du ..19..avril..2017

DECRETE :

Article 1^{er} : Les Officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent, sont nommés aux postes ci-après :

Directeur de Cabinet/MDN	Colonel KEREKOU Homère Montan
Directeur Adjoint de Cabinet/MDN	Colonel FASSINO Vincent
Secrétaire Général/MDN	Colonel VIGAN-MEDJI Bonaventure
Secrétaire Général Adjoint/MDN	Colonel ADANDEDJAN Blaise
Conseiller Technique aux Affaires Maritimes du MDN	Capitaine de Vaisseau GONSALLO F. J. d'Assise
Directeur de l'Administration et des Finances/MDN	Intendant Militaire de 1 ^{ère} classe HOUNKPE Antoine
Directeur de la Coopération Militaire et aux Opérations de Maintien de la Paix/MDN	Colonel ALIZANNON S. Mathias
Conseiller Technique Juridique/MDN	Intendant Militaire de 1 ^{ère} classe KODA Alidou
Conseiller Technique aux Relations Extérieures	KOHOUNGO Eké Appolinaire
Inspecteur Général des Armées	Colonel SANNI BACHABI Abdoul Baki
Inspecteur Général des Armées Adjoint	Intendant Militaire de 1 ^{ère} classe CHANHOUN M. José
Attaché de Défense Adjoint près la Mission Permanente du Bénin à New York	Colonel ADJAHO Antoine
Directeur de l'Organisation et du Personnel des Armées Adjoint	Intendant Militaire de 1 ^{ère} classe ASSOGBA Alfred
Directeur du Service de Santé Adjoint des Armées	Médecin Colonel AHOUANVOEKE Léonce
Directeur du Matériel des Armées Adjoint	Lieutenant-colonel SACCA Alassane
Directeur du Renseignement Militaire Adjoint	Colonel DASSI Doctrové
Conseiller Technique aux Sports et Loisirs du Chef d'Etat-Major Général	Colonel MEDETO Chimato

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19. avril. 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Chargé de la Défense Nationale



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Par intérim,



Marie-Odile ATTANASSO

Ministre Intérimaire

AMPLIATIONS : PR/CAB/MIL 2 – AN 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MEF 2 – MDN 4 – Autres
Ministères 25 – SGG 4 – CEMG 2 – CEMAT 2 – CEMFN 2 – CEMFA 2 – SPD 2 – IGE – DEP – INSAE 3 –
DSIA 2 – DGBM – DCF – DGTCP – DGID – DGDDI 5 – BN – DAN – DLC 3 – GCONB – DCCT – BCP –
CSM – IGAA 3 – UAC – ENA – FASJEP 3 – JO 1 – Intéressés – Archives 1 – Chrono 1.